



Billets avals par un distributeur

Par **elliott44210**, le **30/12/2010** à **11:02**

Bonjour,

J'ai voulu retirer 300 euros dans un distributeur dans l'enceinte d'un supermarché et les billets ont été avalés car je rencontrais pour la 1ère fois une borne qui avait une sortie de billets sur le bas et que moi je les attendais sur le haut.

Cette borne appartient à une banque d'une commune différente à qui j'ai envoyé en recommandé tous les éléments qu'elle demandait afin que l'erreur soit retrouvée.

De mon côté j'ai été débité le 8 déc et cette banque a fait les démarches auprès du centre cartes bleue dès le 7.

Hier cette agence m'annonce que l'erreur a bien été reconnue car ils ont été débités le 23 déc. et se décharge dès lors du problème.

Depuis, j'attends d'être recreditée mais toujours rien !

Où est mon argent ? Que puis-je faire pour le récupérer ?

Avec mes remerciements.

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **15:49**

Que dit votre agence ?

Par **elliott44210**, le **30/12/2010** à **16:05**

Mon agence me renvoi vers la banque en question ! Je tourne en rond sans solution, n'ayant rien entre les main à part mon ticket de retrait.

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **16:28**

L'agence a été débitée de quoi ?
vous avez des écrits ?

Par **elliott44210**, le **30/12/2010** à **16:43**

Bonne nouvelle en ce 31 décembre ... restitution de mes 300 euros par le centre des CB.

Cela dit et après cette fâcheuse expérience (J'aurais pu tirer 1500 euros et aurais eu le même problème). VIGILANCE avec ces distributeurs peu communs et qui distribuent les billets sur le bas de la machine !

Il faut donc savoir que si les billets sont avalés, vous ne récupérez pas votre argent avant un bon mois !

Conseil aussi : TOUJOURS demander un ticket car vous aurez cette preuve à fournir à la banque possédant la borne afin que des recherches soient effectuées.

Excellente année 2011 à tous.

Par **did06**, le **18/12/2013** à **12:45**

[fluo]bonjour[/fluo]

retrait de 70 euros avalé par le distributeur de la poste dont je ne suis pas client me répons qu'il vont regarder sur les rouleaux s'il n'y a pas de surplus en argent le lendemain la poste me répons non il n'y a pas eu de vol d'argent j'étais devant le distrib je téléphone au service litige de la poste qui me renvoie à la poste où j'ai retiré la poste n'accepte pas ma réclamation j'ai été débité à ma banque existe-t-il une solution? merci pour la réponse